



Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale

PROJET PILOTE D'APPUI AU MAINTIEN ET A LA REUSSITE DES JEUNES FILLES DANS L'ENSEIGNEMENT

SECONDAIRE

CAHIER DE CHARGES DE LA MARRAINE CONSEILLERE

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet Pilote d'Appui au Maintien et à la Réussite des Jeunes Filles dans l'Enseignement Secondaire**, la marraine conseillère est chargée de :

- Suivre l'évolution scolaire des jeunes filles sélectionnées (ci-après bénéficiaires) au cours de l'année d'une part et les aider dans la résolution de leurs problèmes éventuels au sein de l'établissement.
- Veiller à une bonne utilisation et un bon entretien des livres prêtés aux bénéficiaires du projet ;
- Identifier les professeurs chargés du renforcement des capacités de ces bénéficiaires (le répétitorat et les travaux dirigés). La décision finale par rapport au choix des professeurs revient à la coordonnatrice du projet;
- Accueillir les parents des bénéficiaires lors des visites dans les lieux de scolarisation des bénéficiaires et les informer sur l'évolution de leurs filles sur le plan scolaire ;
- Suivre la mise en œuvre des travaux dirigés et les cours de répétition pris en charge par le projet ;
- Participer aux séances de sensibilisation et d'information ;
- Tenir et gérer la caisse de solidarité sanitaire; suivant le règlement ;
- Exécuter avec soin et diligence le présent contrat et sauvegarder les intérêts du LARES.
- Produire tous les deux mois un rapport des activités menées dans le cadre du suivi de ce projet. A cet effet, elle doit tenir un journal des activités qui doit comporter des informations ci après : le jour, l'heure, les contacts, les activités menées, les contacts etc. Ce journal doit être vérifié et visé par la stagiaire facilitatrice et la coordonnatrice lors de leurs passages dans l'établissement.